

N° 04 – FÉVRIER 2019

INFORMATIONS STATISTIQUES

INDICE GENEVOIS DES PRIX À LA CONSOMMATION : RÉSULTATS 2018 ET RÉTROSPECTIVE DEPUIS 2008

En 2018, l'indice genevois des prix à la consommation continue de progresser. Le renchérissement annuel moyen (rapport entre l'indice moyen de 2018 et celui de 2017) s'élève à 1,1 %, soit la plus forte augmentation depuis 2008. À titre de comparaison, la variation annuelle moyenne de l'indice suisse est de 0,9 %, celle de l'indice du canton de Bâle-Ville de 1,1 % et celle de l'indice de la ville de Zurich de 0,8 %.

Les prix des *biens* (+ 1,4 % par rapport à 2017) progressent de manière plus marquée que ceux des *services* (+ 0,9 %). Parmi les différents genres de biens, la hausse la plus prononcée concerne les *biens non durables* (+ 1,8 %). A noter que les prix des *biens durables* enregistrent une hausse

(+ 0,3 %) pour la première fois depuis 2000, date à laquelle cette position a été introduite dans le calcul de l'indice. Entre 2000 et 2018, ils baissent de 30,7 %. Du côté des *services*, la progression des prix touche surtout les services privés.

Les prix des *biens et services de l'étranger* progressent pour la deuxième année consécutive (+ 2,4 %), après avoir baissé pendant quatre ans. Cela s'explique par la plus faible valeur du franc suisse vis-à-vis de l'euro en 2017 et 2018, qui tend à rendre les *biens et services de l'étranger* plus coûteux.

Pour 2019, le Groupe de perspectives économiques prévoit un renchérissement de 0,8 % à Genève.

Indice genevois des prix à la consommation

Décembre 2018

Canton de Genève

	Pondération, en %	Variation annuelle moyenne, en %		Pondération, en %	Variation annuelle moyenne, en %
Groupe de dépenses			Genre de biens ou de services		
Alimentation et boissons non alcoolisées	10,4	1,3	Biens	40,3	1,4
Boissons alcoolisées et tabacs	2,8	0,7	Biens non durables	25,7	1,8
Habillement et chaussures	3,8	1,6	Biens semi-durables	6,6	1,2
Logement et énergie	25,4	1,8	Biens durables	8,1	0,3
Loyer du logement	18,9	1,4	Services	59,7	0,9
Énergie	3,6	5,1	Services privés	49,7	1,1
Équipement ménager et entretien courant	3,9	-0,5	Services publics	10,1	0,2
Santé	15,1	-0,5	Origine des biens et services		
Transports	11,2	2,8	Biens et services du pays	74,7	0,7
Communications	2,9	0,4	Biens et services de l'étranger	25,3	2,4
Loisirs et culture	8,8	1,5			
Enseignement	0,9	1,0			
Restaurants et hôtels	9,4	0,3			
Autres biens et services	5,4	0,8			
			Indice général	100,0	1,1

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique

ÉVOLUTION DE L'INDICE GENEVOIS DES PRIX À LA CONSOMMATION DEPUIS 2008

Entre 2008 et 2018, l'indice annuel moyen des prix à la consommation suisse a reculé de 0,6 %. Jamais la variation sur dix ans n'avait été négative depuis la Grande Dépression des années 1930.

Au cours des dix dernières années, l'indice genevois augmente quant à lui faiblement (+ 1,0 %). En comparaison, l'augmentation moyenne sur dix ans entre 1966 (année de création de l'indice) et 2008 atteint 36,0 %.

Cette évolution s'inscrit dans le contexte économique et monétaire particulier qui règne depuis la crise financière de 2008 : crise de la dette dans plusieurs pays de la zone euro et force du franc suisse malgré la politique monétaire menée par la Banque nationale suisse (BNS).

La crise financière de 2008 marque un tournant dans l'évolution des prix tant en Suisse qu'à Genève. Si la variation annuelle de l'indice genevois des prix à la consommation dépasse les 2,0 % durant les premiers dix mois de l'année 2008, notamment en raison de la hausse des prix des *produits pétroliers* (graphique G-01), la tendance s'inverse peu après la faillite de la banque Lehman Brothers, en septembre 2008.

Face à la récession mondiale, la BNS – d'un commun accord avec plusieurs autres banques centrales – baisse le taux d'intérêt de référence afin d'atténuer le ralentissement de la conjoncture. Même si l'économie se contracte en Suisse comme à Genève jusqu'au deuxième trimestre de 2009, la récession s'avère moins sévère que dans d'autres pays industrialisés. Le franc subit alors de fortes pressions à la hausse et continue d'augmenter au cours de l'année 2009. En même temps, le prix du baril de pétrole (Brent) chute de 140 dollars au 1^{er} juillet 2008 à 42 dollars au 1^{er} janvier 2009.

L'appréciation du franc suisse et la chute du prix du baril se traduisent, dès janvier 2009, par des variations annuelles négatives de l'indice genevois des prix à la consommation. Elles sont dues aux *produits frais et saisonniers*, à *l'énergie et aux carburants*, qui englobent les *produits pétroliers*, ainsi qu'aux *biens et services de l'étranger* (graphique G-02), qui deviennent meilleur marché en raison de l'appréciation du franc suisse.

A partir de la fin de l'année 2009, la reprise conjoncturelle est accompagnée par un retour en zone positive de la variation annuelle de l'indice genevois des prix à la consommation. Ce revirement s'explique notamment par la progression marquée des loyers et la hausse des prix des *produits pétroliers*, qui fait suite à une augmentation du prix du baril.

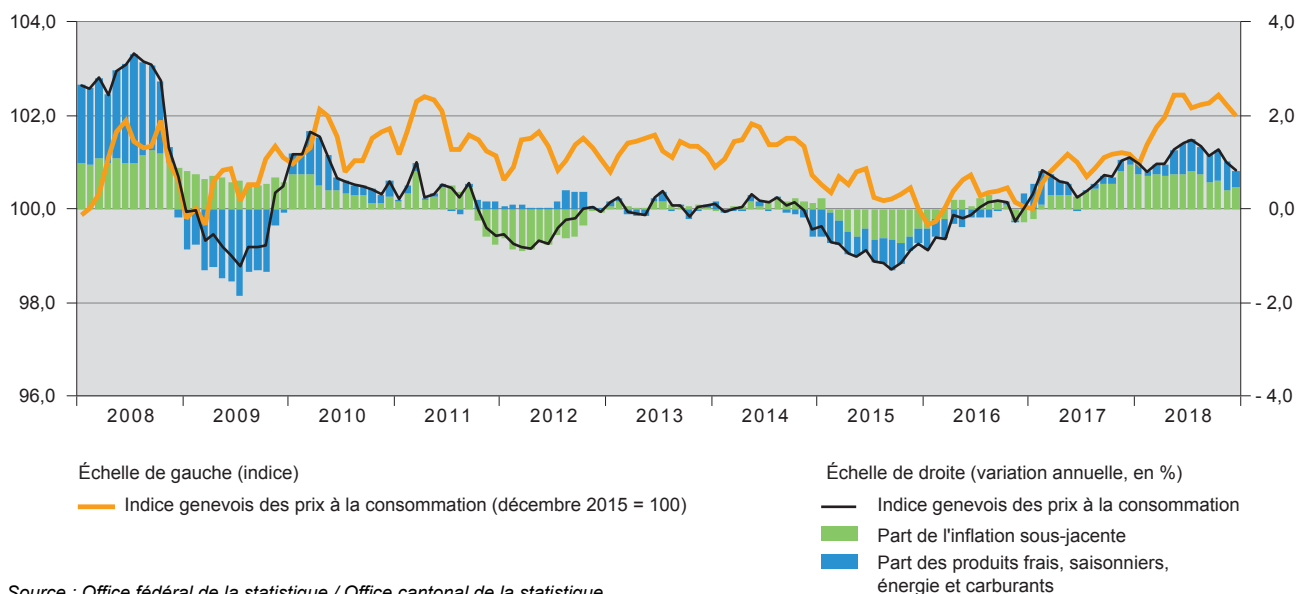
À partir du milieu de l'année 2010, le franc suisse s'apprécie encore davantage. Le 6 septembre 2011, la BNS réagit en fixant un cours plancher de 1,20 franc pour un euro. Or, selon la BNS, même à ce cours, la valeur extérieure du franc reste à un niveau élevé.

Durant la première année après l'introduction de cette mesure, la variation annuelle de l'indice genevois des prix à la consommation reste en zone négative en raison des baisses de prix des *biens et services de l'étranger*. Puis, en 2013 et 2014, les baisses de prix des *biens et services du pays* se compensent, de sorte que la variation annuelle de l'indice genevois des prix à la consommation fluctue autour de zéro.

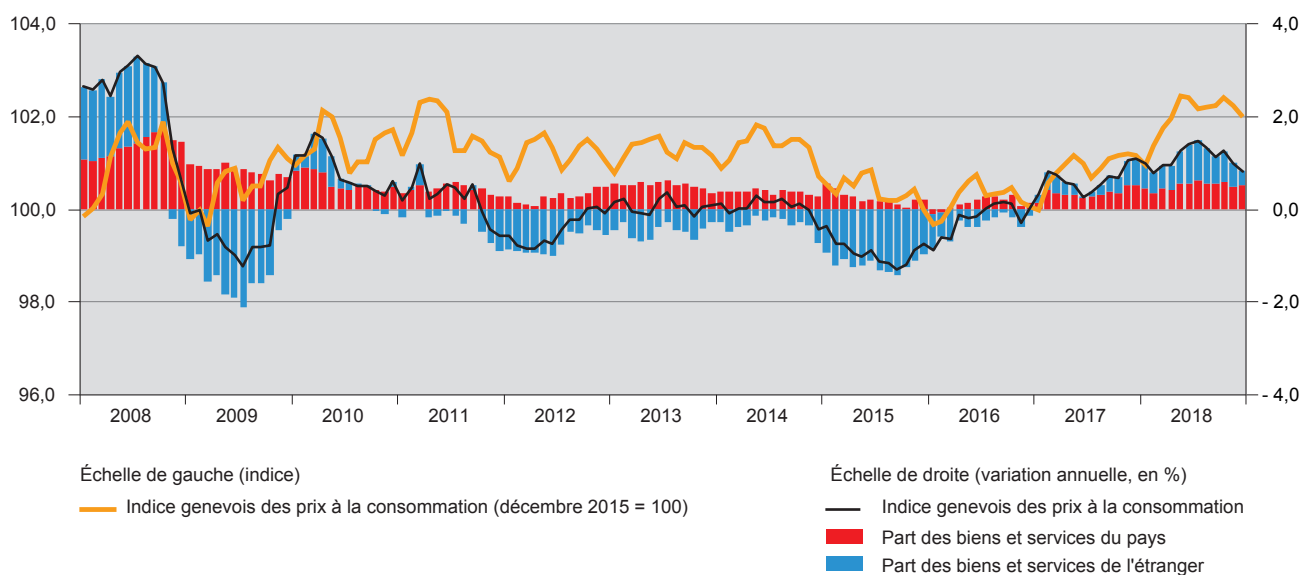
Le 15 janvier 2015, la BNS décide d'abolir le cours plancher et introduit des taux d'intérêt négatifs. Face à une nouvelle appréciation du franc, la variation annuelle de l'indice genevois des prix à la consommation est inférieur à zéro, sous l'impulsion des baisses de prix des *biens et services de l'étranger*.

Depuis le milieu de l'année 2017, la conjoncture mondiale est plutôt favorable. Le PIB suisse et encore plus particulièrement le PIB genevois croissent à un rythme soutenu. La BNS maintient sa politique monétaire fondée sur des taux d'intérêt négatifs et le franc suisse s'affaiblit quelque peu.

Ce contexte favorise le retour de la hausse de l'indice genevois dès 2017, en raison, à la fois, du *renchérissement sous-jacent* et des augmentations des prix des *produits frais et saisonniers*, de *l'énergie et des carburants*. En outre, après avoir baissé pendant plus de cinq ans, les *biens et services de l'étranger* enregistrent à nouveau des hausses de prix.



Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique



Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique

Guide de lecture des graphiques G-01 et G-02

La variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (rapport entre l'indice d'un mois donné d'une année et l'indice du mois correspondant de l'année précédente) est décomposée de deux manières.

Le graphique G-01 distingue la contribution de l'*inflation sous-jacente* de celle des *produits frais et saisonniers, de l'énergie et des carburants*. Cette distinction vise à séparer l'inflation comme phénomène monétaire à long terme (inflation sous-jacente) des influences exercées par des chocs liés à l'économie réelle, notamment les variations du prix du pétrole ou la disponibilité de produits frais et saisonniers, dont les prix sont sujets à une forte volatilité.

Le graphique G-02 distingue l'effet exercé par les *biens et services du pays* de celui exercé par les *biens et services de l'étranger*. Théoriquement, l'appréciation du franc suisse par rapport aux monnaies des partenaires commerciaux de la Suisse devrait pousser à la baisse les prix des biens et services de l'étranger.

INDICE SUISSE ET INDICES RÉGIONAUX DE DÉCEMBRE 2005 À DÉCEMBRE 2018

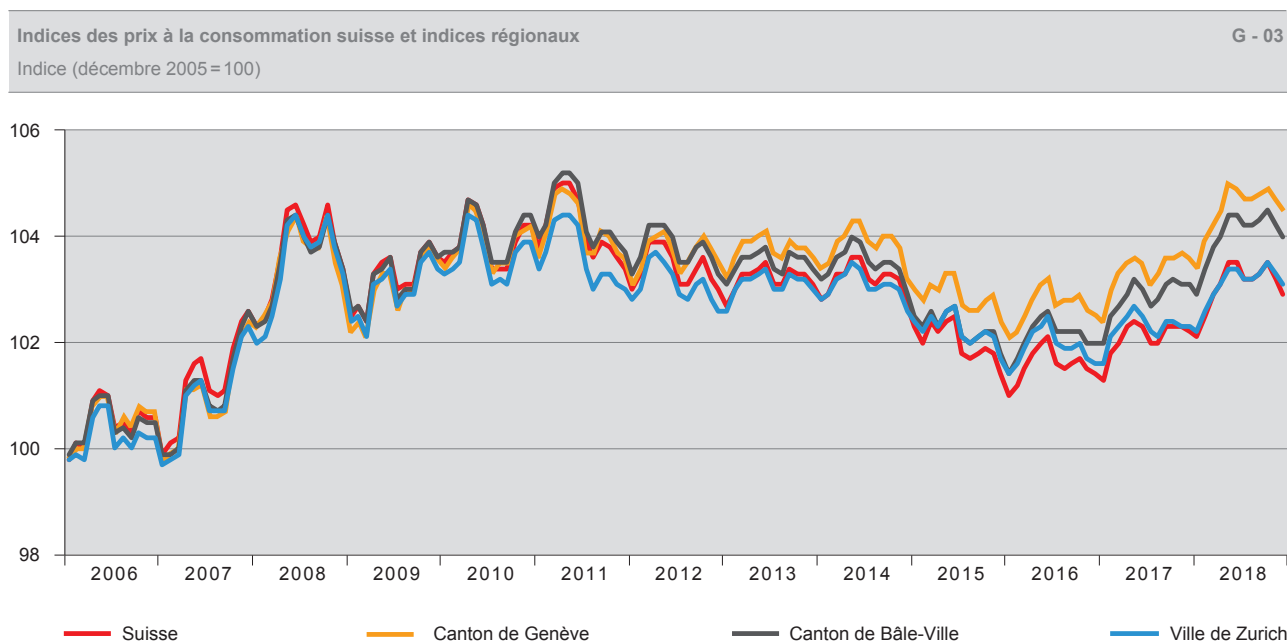
Outre les indices suisse et genevois des prix à la consommation, il existe deux autres indices régionaux : celui du canton de Bâle-Ville et celui de la ville de Zurich. Les quatre indices sont calculés par l'Office fédéral de la statistique et reposent sur le même champ d'observation, le même panier type et, à quelques différences techniques près, sur le même mode de calcul. Pour les postes qui sont tributaires de caractéristiques régionales spécifiques, les prix sont relevés dans la région concernée. Pour tous les autres postes, les prix relevés sont les mêmes pour les quatre indices. Les pondérations des divers postes de dépenses sont à peu près identiques.

Entre décembre 2005 et décembre 2018, l'indice genevois augmente de 4,5 %. A titre de comparaison, les progressions sont de 2,9 % pour l'indice suisse, 3,1 % pour l'indice zurichois et 4,0 % pour l'indice bâlois.

Si globalement les indices des quatre régions évoluent de manière similaire, il existe des différences notables au niveau des postes de dépenses. Par exemple, les

loyers ont enregistré une hausse plus marquée à Genève (+ 26,5 %) que dans les autres régions (Suisse : + 17,3 % ; Zurich : + 12,7 % ; Bâle-Ville : + 18,2 %). Les prix de l'*enseignement* ont augmenté de 29,3 % à Genève, contre 18,5 % en Suisse, 18,1 % à Zurich et 19,2 % à Bâle-Ville. À noter qu'il s'agit des prix payés directement par le consommateur. Ce poste concerne donc essentiellement les prix des écoles privées. Cependant, les prix de l'*énergie* ont augmenté plus fortement dans les autres régions (Suisse : + 20,8 % ; Zurich : + 45,4 % ; Bâle-Ville : + 34,0 %) qu'à Genève (+ 15,6 %).

L'écart entre l'indice genevois et l'indice zurichois en 2018 (1,4 point) s'explique comme suit : les *loyers* causent à eux tout seul, un écart de 2,6 points. Les prix de l'*énergie* réduisent cet écart de 1,9 point. Les 0,7 point d'écart restant s'expliquent par les prix de la *santé*, de l'*enseignement* et par les différences de pondération des postes de dépenses.



Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique (GE) / Statistisches Amt des Kantons Basel-Stadt / Statistik Stadt Zürich

ÉVOLUTION PAR GROUPE DE DÉPENSES EN 2018

En 2018, la variation annuelle moyenne de l'indice genevois des prix à la consommation se monte à 1,1 %. Elle est le résultat d'évolutions de prix divergentes des différents groupes de dépenses.

Les prix des *produits pétroliers* progressent en moyenne de 12,3 %, par rapport à 2017. Cette hausse est concomitante avec une hausse du prix du baril. Le prix du *mazout* augmente de 21,2 % par rapport à 2017 et celui des *carburants* de 8,8 %. Cela se répercute sur les groupes de dépenses *énergie* (+ 5,1 %) et *transports* (+ 2,8 %). Pris ensemble, ces deux groupes de dépenses relèvent la variation annuelle moyenne de l'indice de 0,4 point de pourcentage.

En 2018, la hausse des *loyers* (+ 1,4 % en moyenne annuelle) est comparable à celles observées ces dernières années (+ 1,4 % en 2017 ; + 1,2 % en 2016). Étant donné le poids important des *loyers* dans les dépenses des ménages, cette augmentation compte pour près d'un tiers du renchérissement général des prix à la consommation, soit 0,3 point de pourcentage.

Les prix du groupe *loisirs et culture* s'accroissent de 1,5 % par rapport à 2017. Cette augmentation est le résultat d'évolutions divergentes. D'un côté, les prix des *voyages à forfait* (+ 4,2 %), de *l'édition, presse et papeterie* (+ 2,0 %) et des *services récréatifs et culturels* (+ 0,4 %) augmentent. De l'autre, les prix des *équipements audiovisuels, photographiques et informatiques* reculent de 1,2 %, notamment en raison des *ordinateurs personnels* (- 6,4 %) et des *téléviseurs et appareils audiovisuels* (- 1,8 %).

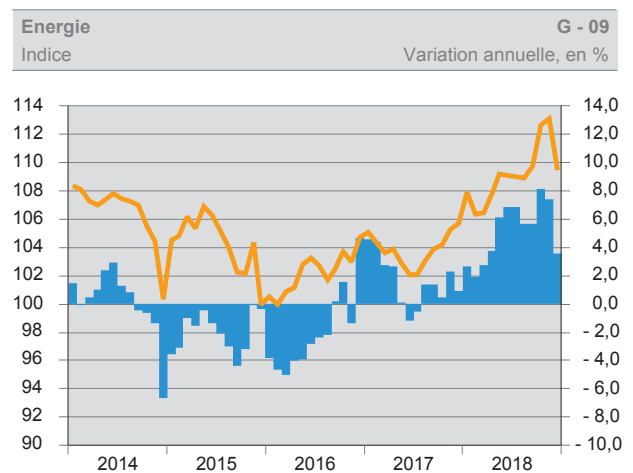
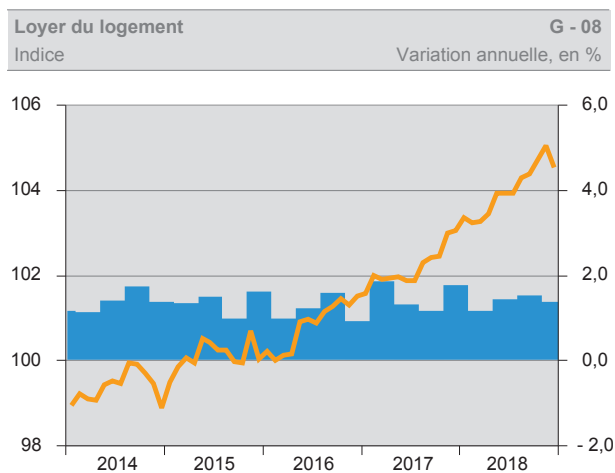
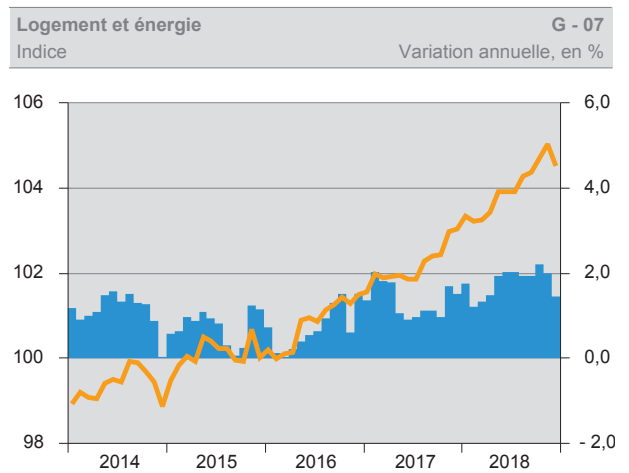
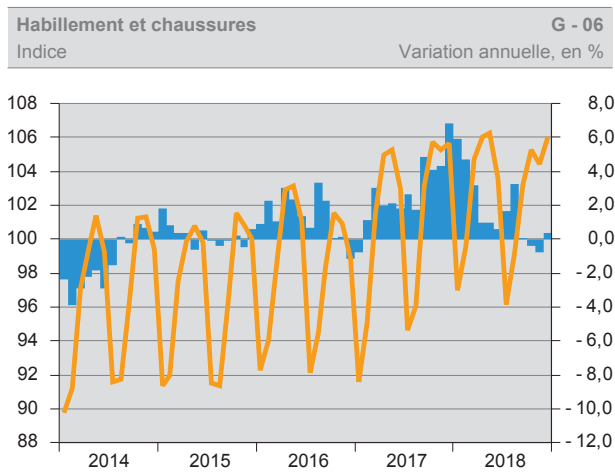
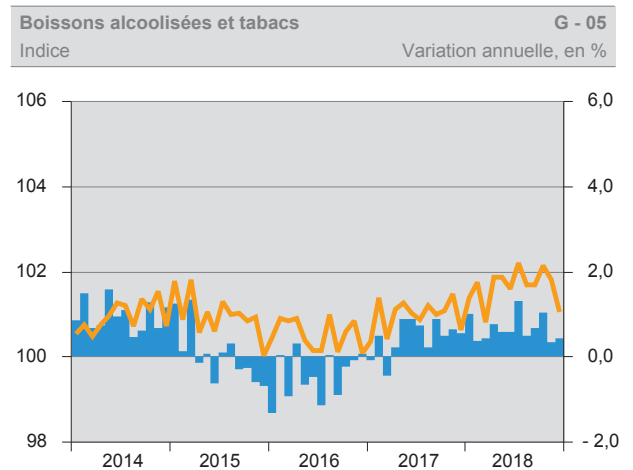
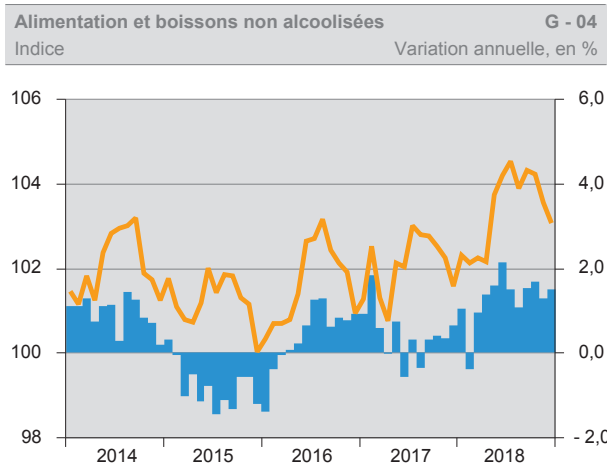
Les prix du groupe *habillement et chaussures* progressent de 1,6 % en moyenne annuelle. Outre les fortes variations saisonnières, les prix de ce groupe de dépenses suivent une tendance à la hausse depuis 2015.

Du côté des baisses, celle des prix du groupe *santé* (- 0,5 %) a l'impact le plus important sur l'indice. A la suite de la révision des tarifs TARMED, les prix des *prestations médicales ambulatoires* ont baissé de 2,2 % en moyenne annuelle. Par ailleurs, les prix des *produits et appareils thérapeutiques* ont reculé de 2,1 % par rapport à 2017. En revanche, les *services dentaires* (+ 3,2 %) et les *services hospitaliers stationnaires* (+ 2,3 %) ont renchéri.

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION, SELON LE GROUPE DE DÉPENSES

DÉCEMBRE 2015 = 100

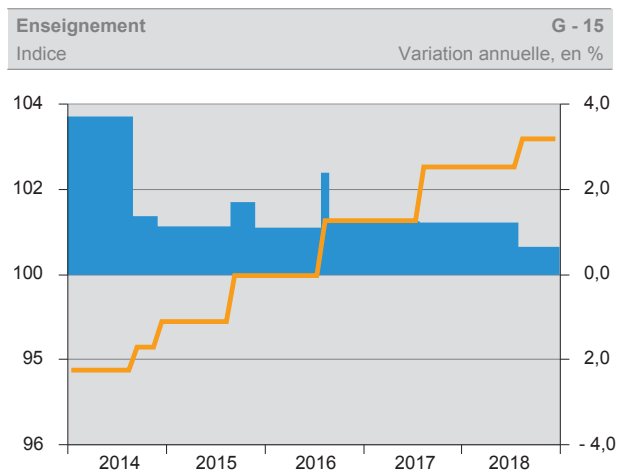
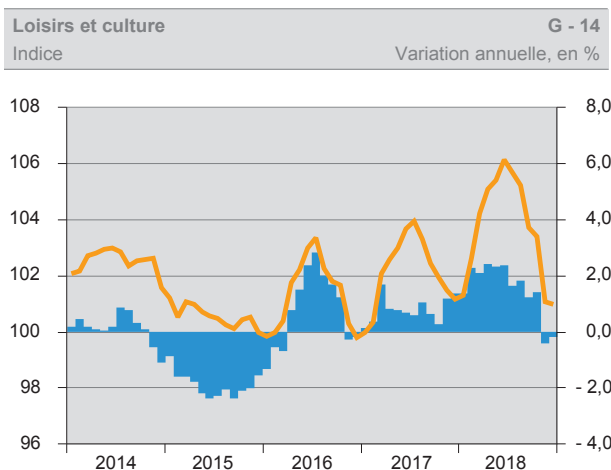
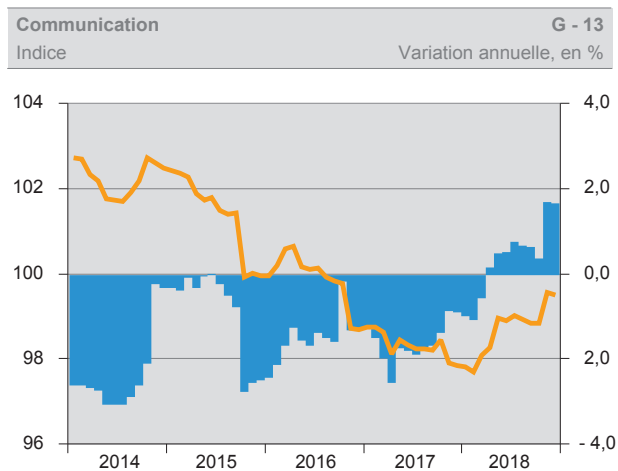
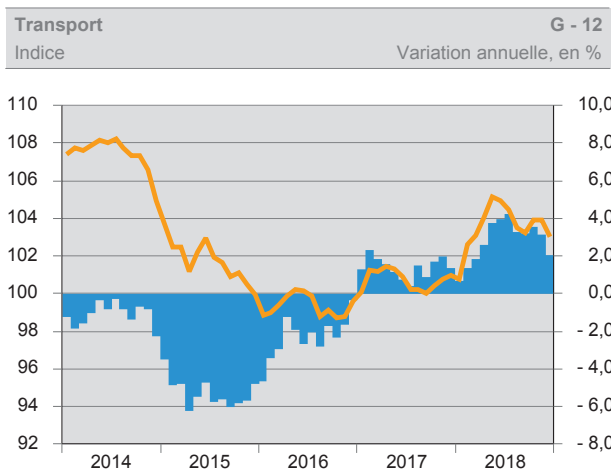
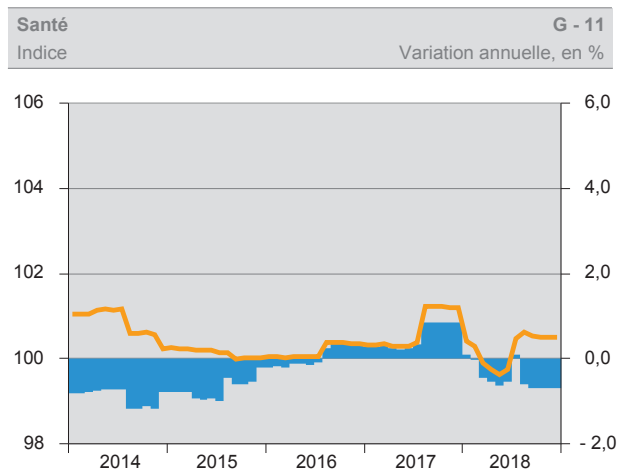
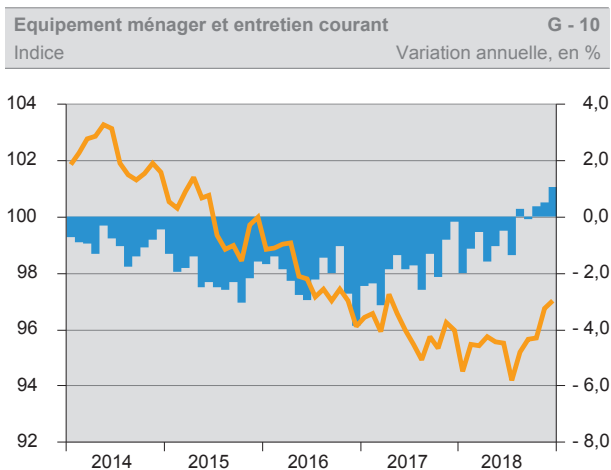
CANTON DE GENÈVE



— Indice (échelle de gauche)

■ Variation annuelle (échelle de droite)

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique

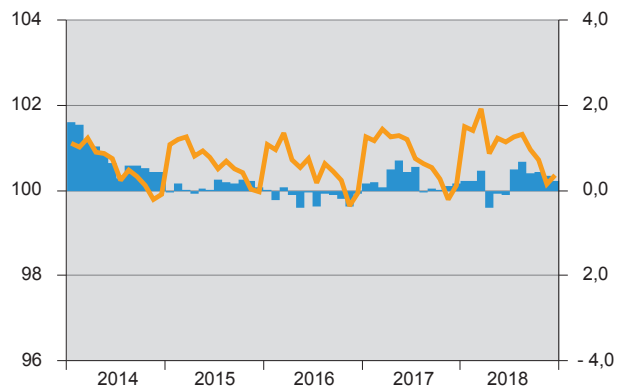


— Indice (échelle de gauche)

■ Variation annuelle (échelle de droite)

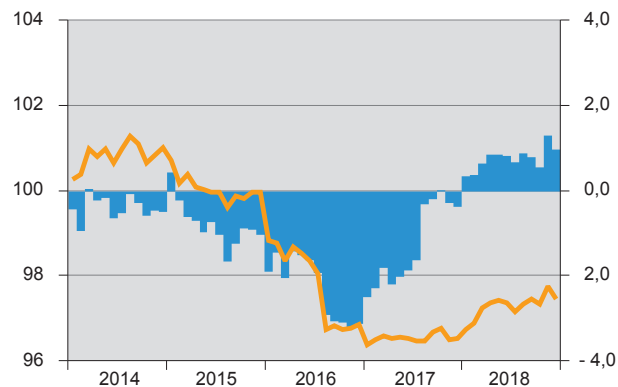
Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique

Restaurants et hôtels G - 16
Indice Variation annuelle, en %



— Indice (échelle de gauche)

Autres biens et services G - 17
Indice Variation annuelle, en %



■ Variation annuelle (échelle de droite)

Source : Office fédéral de la statistique / Office cantonal de la statistique

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

- Indice genevois des prix à la consommation : http://www.ge.ch/statistique/domaines/apercu.asp?dom=05_02
- Indice suisse des prix à la consommation : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/prix/indice-prix-consommation.html>